l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Service social
Midi-Pyrénées

Carsat Retraite & Santé au travail
Midi-Pyrénées

Rapport d'activité
Service social 2025

Tarn

EDITO

L'édition 2025 du rapport d'activité régional du Service Social de l'Assurance Maladie / Carsat Midi-Pyrénées, ainsi que ses déclinaisons départementales mettent en avant la force de nos actions partenariales au service des assurés fragilisés par des problèmes de santé.

Véritable pilier du travail social, le partenariat repose sur l'engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs institutionnels et associatifs. Ensemble, riches de nos différences et égaux dans notre démarche, nous nous fédérons autour d'un projet commun.

Cette dynamique permet de croiser nos compétences et de coordonner nos interventions afin d'apporter des réponses globales, au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Plus qu'un simple mode de fonctionnement, cette approche collaborative exige de savoir faire évoluer nos pratiques. Elle forge une culture professionnelle unique, ancrée dans la complémentarité et l'émulation collective.

Qu'il s'exprime à travers les Accompagnements Sociaux Individuels ou les Interventions Sociales Collectives, le travail en partenariat est inscrit dans l'ADN même du Service Social de l'Assurance Maladie.

L'intervention du service social de l'Assurance Maladie auprès des assurés s'articule autour de **deux axes** :

- **Sécuriser** les parcours en santé
- **Prévenir** la désinsertion professionnelle

Elle peut se décliner sous deux modes :

- **Individuel**
- **Collectif**

LES CHIFFRES RÉGIONAUX

PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

- **20 992** entretiens réalisés
- **53 %** des accompagnements
- **7 mois :** durée moyenne d'un accompagnement individuel
- **22 %** des assurés se maintiennent sur le marché du travail
- **25 %** des assurés se maintiennent sur le marché de l'emploi (formation professionnelle et pôle emploi)

SÉCURISER LES PARCOURS EN SANTÉ

- **18 251** entretiens réalisés
- **47 %** des accompagnements
- **4 mois :** durée moyenne d'un accompagnement individuel

39 243

ENTRETIENS RÉALISÉS PAR LES ASSISTANT(E)S DE SERVICE SOCIAL AU COURS DE L'ANNÉE 2025

FRAGILITÉ COMPOSITE AXE PDP

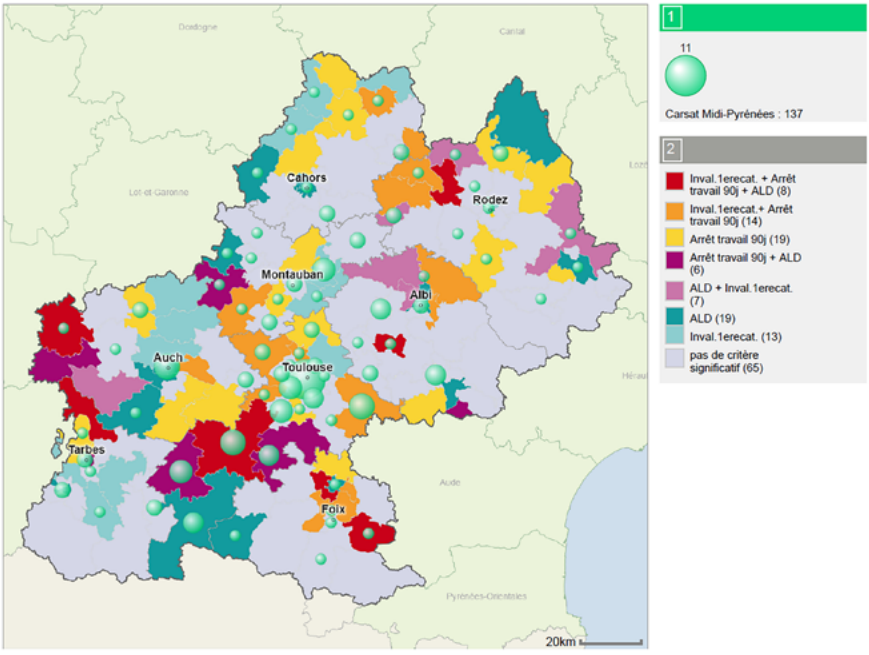

FRAGILITÉ COMPOSITE AXE SPS

101
LIEUX D'ACCUEIL
AU PLUS PROCHE
DES ASSURÉS

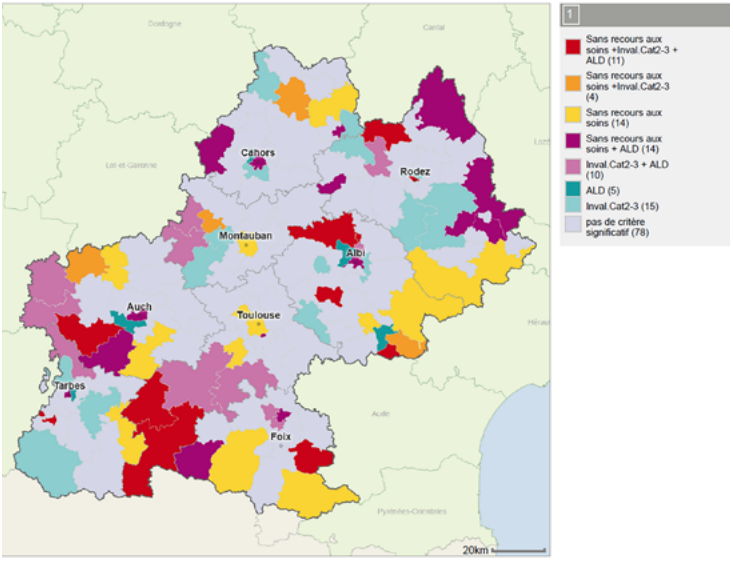

© Géofragilité © IGN 2022

IMPLANTATION TERRITORIALE D'INTERVENTION ET PROXIMITÉ AVEC LES PUBLICS

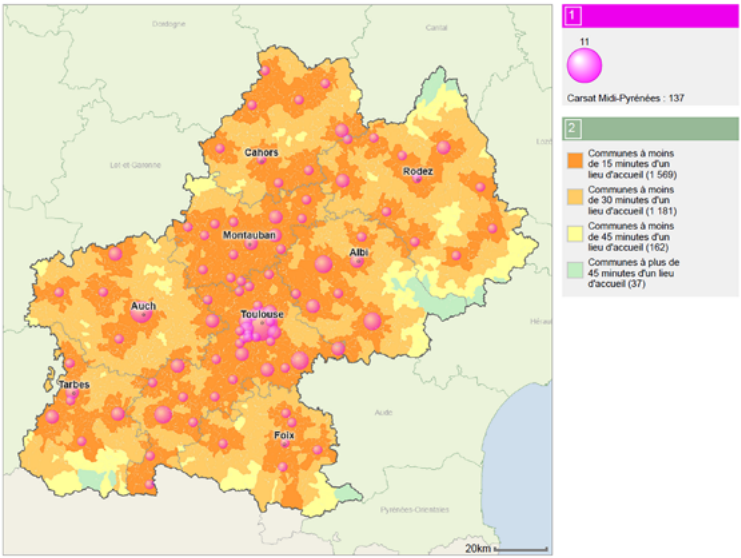

© Géofragilité © IGN 2022

CARTOGRAPHIES
DES TERRITOIRES

LES INTERVENTIONS

INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE

En 2025, **1 917** assurés suivis par le service social de l'Assurance Maladie du Tarn.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR AXE D'INTERVENTION

- Axe employabilité : **61 %**
- Axe santé : **39 %**

L'intervention sociale a été apportée au cours de **4 888** entretiens dont :

- **62 %** entretiens de visu (dans les lieux d'accueil, visites à domicile)
- **38 %** entretiens téléphoniques.

RÉPARTITION DES ENTRETIENS PAR AXE D'INTERVENTION

- Axe employabilité : **64 %**
- Axe santé : **36 %**

INTERVENTION SOCIALE COLLECTIVE

2 actions collectives réalisées dans le cadre de l'axe santé et employabilité au cours de **18** séances.

ZOOM SUR UNE ACTION

DYNAMIQUE INTERINSTITUTIONNELLE INÉDITE DANS LE TARN

En 2025, une démarche partenariale d'envergure a été formalisée à travers une convention tacite unissant la CAF, la Carsat, la CPAM, la MSA et le Conseil départemental du Tarn.

Cette alliance territoriale vise à optimiser l'articulation entre les institutions et à fluidifier les circuits d'orientation pour l'ensemble des métiers du travail social.

L'objectif central est de structurer la co-référence entre professionnels afin de garantir aux assurés un accompagnement global et sans rupture de parcours.

Cette méthode permet de mieux mobiliser les dispositifs existants, évitant aux personnes en situation de fragilité les « effets ping-pong », l'errance administrative et la répétition usante de leur récit de vie.

Sur le plan opérationnel, plusieurs réunions d'encadrement ont permis de définir les enjeux, de rédiger des fiches techniques partagées et de concevoir un projet commun.

En juin 2025, cette offre de services interconnectée a été présentée sur trois territoires (Nord, Sud, Ouest), rassemblant 105 agents. En pratique, la création de fiches spécifiques (ASS CPAM, ASS Carsat, Retraite) permet désormais aux autres services sociaux d'activer directement des demandes de secours de premier niveau. Les impacts sont majeurs : le Département a sollicité la CPAM ou la Carsat pour 60 situations complexes au second semestre, dénouant ainsi des parcours fortement « enkystés ».

Grâce au déploiement des outils et portails partenaires, on constate une baisse des réorientations indues et des circuits plus fluides, notamment avec la CAF.

Objectif

Structurer la co-référence entre professionnels

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Service social
Midi-Pyrénées

Carsat Retraite & Santé au travail
Midi-Pyrénées

36 46* Dites "service social"

Un **numéro unique** pour joindre **le service social de la Carsat Midi-Pyrénées**

Le service social vous accompagne dans vos démarches pour trouver les solutions les plus adaptées à votre situation.

** Service gratuit + prix de l'appel.*

2026 - Réalisation et impression Carsat Midi-Pyrénées - Photos Adobestock